

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Concevoir et mettre en œuvre la communication de son club

Programme détaillé de la formation



Titre de la formation :

Concevoir et mettre en œuvre la communication de son club

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles dans le champ sportif de plus de 16 ans et aux salariés et à toutes les personnes chargées d'organiser un événement sportif et plus précisément de mettre en place la communication d'une association ou d'un événement.

Prérequis

Aucun

Les objectifs de la formation :

- Connaître les règles fondamentales de la communication
- Utiliser les outils nécessaires à une bonne communication externe
- Savoir communiquer efficacement avec les médias
- Obtenir des résultats par l'appropriation d'une méthode adaptée (les étapes de la communication)

Le contenu de la formation :

Connaître les règles fondamentales de la communication

- A quoi peut servir la communication de l'association ?

- Les questions à se poser avant de communiquer ?
 - Les techniques de communication orales
 - Les règles de communication écrites
- Etude de cas

Elaborer son plan de communication

- Les différentes phases
- Le choix des supports
- Planification des actions
- Répartition des tâches et budget

Communiquer avec les médias

- Le fichier de presse
- Le communiqué de presse
- Le dossier de presse
- La conférence de presse
- La revue de presse
- Recevoir un journaliste sur un événement

Communiquer sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance par le CDOS Var d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situations seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement du stage :

- Durée : **2 journées de formation** de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports du Var, 133 boulevard Général Brosset – 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 10
- Coût pédagogique : 320.00 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80.00€ pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place en cours de formation

